



---

**Nom et code du cours : Histoire 10<sup>e</sup> année – CHC2P**

Année d'études : 10<sup>e</sup>

Type de cours : Appliqué

Enseignante : Janique Bourgoin

Programme cadre : Études canadiennes et mondiales 2013

Cours Préalable : Aucun

Valeur en crédit : 1

---

**Description / fondement**

Ce cours explore les forces internes et externes qui ont contribué au développement de l'identité canadienne. L'élève examine les réactions des Canadiennes et Canadiens aux changements sociaux qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'aux événements qui ont marqué l'histoire du Canada de la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours, à l'échelle nationale et mondiale. L'élève apprend à organiser les événements de façon chronologique, à établir des liens de cause à effet, à explorer des points de vue différents et à présenter ses conclusions.

**A. Le Canada de 1914 à 1929**

A1. expliquer les événements politiques, économiques et sociaux qui ont le plus fortement influé sur le déroulement de la vie des Canadiennes et Canadiens entre 1914 et 1929. [ACCENT SUR : importance historique]

A2. décrire des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1914 et 1929. [ACCENT SUR : cause et conséquence, continuité et changement]

A3. décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario entre 1914 et 1929. [ACCENT SUR : perspective historique]

**B. Le Canada de 1929 à 1945**

B1. expliquer les événements politiques, économiques et sociaux qui ont le plus fortement influé sur le déroulement de la vie des Canadiennes et Canadiens entre 1929 et 1945. [ACCENT SUR : cause et conséquence]

B2. décrire des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada entre 1929 et 1945. [ACCENT SUR : perspective historique, continuité et changement]

B3. décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario entre 1929 et 1945. [ACCENT SUR : importance historique]

**C. Le Canada de 1945 à 1982**

C1. expliquer les événements politiques, économiques et sociaux qui ont le plus fortement influé sur le déroulement de la vie des Canadiennes et Canadiens entre 1945 et 1982. [ACCENT SUR : continuité et changement]

C2. décrire des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1945 et 1982. [ACCENT SUR : importance historique, perspective historique]

C3. décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario entre 1945 et 1982. [ACCENT SUR : cause et conséquence]

**D. Le Canada de 1982 à nos jours**

D1. expliquer les événements politiques, économiques et sociaux qui influent le plus fortement sur le déroulement de la vie des Canadiennes et Canadiens depuis 1982. [ACCENT SUR : perspective historique]

D2. décrire des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde depuis 1982. [ACCENT SUR : continuité et changement]

D3. décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario depuis 1982. [ACCENT SUR : importance historique, cause et conséquence]

**Séquence d'enseignement**

Domaine	Unité	Date approximative	Type d'évaluation
<b>Première Guerre mondiale: 1914 – 1929</b>	1	septembre - octobre	-Affiche de propagande -Évaluation sommative écrite
<b>Deuxième Guerre mondiale: 1929 - 1945</b>	2	octobre – novembre	-Évaluation sommative écrite -Analyse de film
<b>Le Canada de 1945 à 1982</b>	3	novembre - décembre	-Évaluation sommative écrite
<b>Le Canada de 1982 à nos jours</b>	4	janvier	-Présentation orale d'une recherche
<b>Revue d'examen</b>	5	janvier	

## **Stratégies d'enseignement et d'apprentissage**

Dans ce cours, l'enseignant d'histoire propose aux élèves des apprentissages actifs. Il offre des stratégies d'enseignement variées comme les diaporamas, les lectures dans les livres, le visionnement de documents audio-visuels et les discussions de groupes. Le but étant de piquer la curiosité des élèves au sujet de l'histoire et de bien les organiser méthodologiquement. Pour cela, les évaluations leur permettront d'écrire, de parler et de créer.

## **Attentes de l'enseignant**

### **REMISE DES TRAVAUX**

→ Les travaux, projets et devoirs assignés **DOIVENT** être complétés à la maison et remis **AU DÉBUT** de la période.

→ Il y aura un **CONTRAT** à compléter par l'élève et le parent si un travail **sommatif** n'est pas remis à temps. Ce contrat spécifie la raison du retard et la date d'échéance finale. Le choix de cette date finale est laissée à la discrétion de l'enseignant et discuté avec l'élève. En plus, l'élève qui remet un travail en retard ne **pourra obtenir davantage que le niveau 2** dans la compétence «Habilité de la pensée». L'élève pourrait également se voir refuser toute activité scolaire ou parascolaire, tant que le travail ne sera pas remis. Finalement, toute remise de travail ne respectant pas ce contrat se verra attribué **une cote RI**.

→ Le **PLAGIAT ET la TRICHERIE** est strictement défendu. Tout élève pris à commettre une telle infraction se verra attribué **la cote RI** pour son devoir, travail, projet, quiz ou test. Des méthodes de travail appropriées (références, bibliographie, paraphrase, etc.) seront enseignées afin des éviter. Une **retenue après l'école** sera aussi assignée dans un tel cas.

### **PLAN DE DISCIPLINE**

→ Afin d'assurer le bon apprentissage de la matière de ce cours, l'élève doit viser au-delà des attentes minimales décrites ci-dessous. Celles-ci englobent certaines exigences et habitudes qui doivent être respectées. L'élève doit se référer au code de vie de l'école pour les procédures à suivre.

### **Climat de classe**

→ Afin de créer un climat de classe favorable à l'apprentissage de **TOUS** les élèves, le **RESPECT** est essentiel. Pour ce faire, il faut lever la main et attendre d'être nommé par l'enseignant avant de prendre la parole; éviter de se lever pendant la classe, de crier ou déranger les autres pendant le cours; et ne pas parler en même temps que l'enseignant. L'élève qui n'est pas respectueux devra rester après le cours afin d'avoir une discussion avec l'enseignant et un risque de retard à son prochain cours. D'ailleurs, l'intimidation est inacceptable et ne sera aucunement toléré; que ce soit face à un collègue de classe ou l'enseignant.

### **Absences et retard**

→ L'élève doit assister à chaque cours. Chaque absence diminue les chances de réussite. Lorsque l'élève est absent, il doit reprendre le temps perdu en s'informant à un autre élève ou en rencontrant l'enseignant dès son retour. C'est la responsabilité de l'élève de s'organiser lors de son absence. L'absence lors d'une évaluation sommative doit être **MOTIVÉE**.

→ Les retards ne sont pas tolérés. L'élève doit se procurer un billet au bureau pour être admis en classe.

### **Préparation**

→ L'élève doit arriver en classe bien préparé à travailler avec son matériel nécessaire à chaque jour : agenda, cahier de notes – cartable, manuel et crayons. En plus, l'élève doit se présenter en **uniforme complet**. Toute nourriture est interdite en salle de classe incluant la gomme, sauf une bouteille d'eau avec capuchon. Cependant un **PRIVILÈGE** sera accordé, pour la période, de BAM pour une collation **SANTÉ**. De plus, les

sacs à dos et les boîtes à lunch ne sont pas permis en salle de classe. L'élève se verra refuser l'accès à la classe s'il apporte son sac.

### Langage

→ Le français est une exigence. Les autres langues ne seront pas tolérées et le manque de respect sera sanctionné. De plus, pour les travaux écrits, dans la compétence « Communication », le français sera considéré. Pour les élèves de la 10<sup>e</sup> année, une communication **PARTIELLE** ne sera pas dépassée si l'élève fait plus de 20 fautes sur une même page ou 50 fautes au total de son travail.

### Matériel électronique

→ Tout appareil électronique ou de communication (téléphone cellulaire, jeu vidéo, balladeur de musique et appareil photo) est interdit en salle de classe et sera confisqué à moins qu'il soit nécessaire pour le cours.

## **L'évaluation du rendement**

À l'école secondaire catholique Renaissance, le **programme d'étude** est élaboré à partir des attentes du curriculum de l'Ontario ainsi que des objectifs spécifiques du Programme du premier cycle du secondaire de l'organisme du Baccalauréat international. Pour plus d'information, vous pouvez consulter les curriculums du MEO au site <http://www.edu.on.ca> ainsi que les guides matières du BI au site <http://www.ib.org>. Les syllabus de cours sont rédigés à partir des programmes ci-haut mentionnés.

L'objectif premier de **l'évaluation** consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données provenant de diverses sources sont recueillies au moyen d'évaluation en cours d'apprentissage. Celles-ci fournissent à chaque élève des rétroactions descriptives continues, signifiantes et ponctuelles afin de l'aider à s'améliorer. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le guide « Faire croître de succès, évaluation et communication, 2010 » au site <http://www.edu.on.ca>. Tel qu'énoncé dans le document « faire croître le succès, 2010 » du MEO, les compétences seront évaluées selon une approche globale et sont définies comme suit :

- La compétence **Connaissance et compréhension** est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence **Habilités de la pensée** est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.
- La compétence **Communication** est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.
- La compétence **Mise en application** est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes ainsi que l'établissement de liens.

Les critères utilisés sont les suivants:

- Efficacité : est défini comme la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu.
- Exactitude: Se réfère au degré de précision, de clarté et de conformité aux règles et aux conventions.
- Pertinence: se rapporte exactement aux concepts et aux notions abordées
- Profondeur: se rapporte à la qualité de l'intégration des notions et son analyse
- Autonomie: Le degré selon lequel un élève peut accomplir une tâche quelconque sans aide.

Pour chaque compétence, il y a quatre niveaux de rendement (1 à 4). Le niveau 3 (70 à 79%) représente la norme provinciale. L'élève qui atteint ce niveau est bien préparé pour le cours suivant.

L'évaluation de l'apprentissage se fera par un examen final d'une valeur correspondant à 30 % de la note finale. Les évaluations de l'apprentissage tout au long du cours correspondent à 70 % de la note finale. Avant d'être évalué, l'élève aura la chance de recevoir de la rétroaction de l'enseignant grâce à des évaluations diagnostiques ou formatives en cours d'apprentissages. L'élève a la responsabilité de démontrer ses acquis en complétant toutes les tâches assignées dans le délai prévu afin que l'enseignant puisse valider les acquis.

L'élève n'ayant pas démontré un niveau suffisant de l'atteinte des attentes (sous le niveau 1) se verra attribué la cote R et aucun crédit ne sera accordé pour ce cours.

## **Ressources**

NEWMAN, Gardfield *Regard sur le Canada*. Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 2001, 439 p.